

Changements de noms de communes

Dans le canton du Valais les changements suivants ont été effectués au 1^{er} octobre 2004:

- Les communes de Münster (VS) et Geschinen se réunissent et forment la commune de *Münster-Geschinen*.
- Les communes de Reckingen (VS) et Gluringen se réunissent et forment la commune de *Reckingen-Gluringen*.

La présente publication a lieu en application de l'art. 18, al. 1, let. b, de l'ordonnance du 30 décembre 1970 (état le 16 février 1999) concernant les noms des lieux, des communes et des gares (RS 510.625).

2 novembre 2004

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports:
Direction fédérale des mensurations cadastrales

Changements de noms de communes (Münster-Geschinen et Reckingen-Gluringen)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	43
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.11.2004
Date	
Data	
Seite	5514-5514
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 100

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.